

## AU SOMMAIRE **RAPPEL**

- **Installation de groupes électrogènes sur la commune: stationnement interdit sur le parking de la mairie les 1er et 5 juin prochains**
  - **-> coupures électriques ponctuelles à prévoir**
- 



Enedis intervient sur la commune la semaine prochaine dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) autour des lignes électriques situées entre St Guilhem et St Jean de Fos. 2 groupes électrogènes seront ainsi installés du 1er au 5 juin pour pallier à la coupure du réseau:

- un chemin des hortens
- un sur le parking de la mairie.

Pour permettre l'installation et la désinstallation de ce dernier, le stationnement sur ce parking sera interdit le jour de sa pose et de sa dépose.

**Ainsi le stationnement sera interdit sur la parking de la mairie:**

- **le lundi 1er juin de 8h à 10h30**
- **vendredi 5 juin de 8h à 10h30**



## 4 courtes coupures électriques sont programmées:

Mardi 2 juin coupure de 15mn maximum sur les 2 postes pour mise en service des groupes électrogènes compris entre 07h45 et 8h40 puis coupure de 8h45 => 13h45 pour travaux

Mercredi 3 juin coupure à partir de 8h => 13h45 pour travaux puis coupure de 15mn maximum sur les 2 postes compris entre 14h15 et 15h pour arrêt des groupes électrogènes

---

### mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

